



Mission laïque française

MISSION LAÏQUE FRANÇAISE – RESEAU DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS EN Espagne

LYCEE FRANÇAIS MOLIERE – SARAGOSSE

Calle Manuel Marraco Ramon, 8 – 50018 – ZARAGOZA Tel : 976.52.54.46 / Fax : 976.52.54.33

ANNEE SCOLAIRE

2009 - 2010

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT SEANCE N° 2 DU 23 MARS 2010

Président : Raymond KACHEROU – Proviseur

Secrétaire(s) de séance : Maria-José JIMENEZ - ATOS

Membres absents excusés : Christian COMBAZ - Directeur de l'Institut Français
Rafaël LEDESMA – Consul Honoraire de France à Saragosse
Consuelo GUZMAN – APE
Carlos BELTRAN – APE
Carlos SUSO siègera en tant que suppléant

Membres absents non-excusés :

Membres présents : 19

Quorum : 12

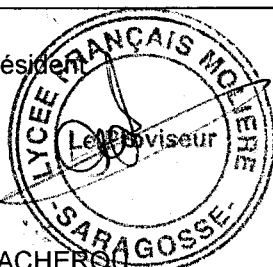
ORDRE DU JOUR

Numéro et nature des questions traitées

- 1°) Approbation du PV de la séance du 17.12.2009
- 2°) Installation du **Conseil Pédagogique** (Cf. arrêté du 27/01/2010)
- 3°) Présentation et adoption du **calendrier des vacances scolaires 2010 - 2011 ;**
- 4°) **Installation dans les nouveaux locaux :** Arrêt du calendrier et élaboration du dispositif de déménagement et de transfert des équipements ; date de l'inauguration ;
- 5°) **La réforme du Lycée** et son application dans l'établissement ;
- 6°) Questions diverses

Le Président

R. KACHEROU



Le(s) secrétaire(s) de séance

Maria-José JIMENEZ

PROCES- VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Mission Laïque Française – Lycée Français MOLIERE de SARAGOSSE

N° 2 du 23 Mars 2010

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **17h 35** .

En préambule, à la demande écrite du bureau de l'APE et des **représentants des élèves** , **Monsieur Le Proviseur** ajoute à l'ordre du jour des questions diverses sur les thèmes qui suivent : l'inquiétude des parents d'élèves sur le mode de calcul de la « nota de corte » et la « selectividad » ; l'augmentation des droits d'écolage pour 2010 - 2011 .

► POINT N°1 : APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 17.12.2009

Aucunes observations particulières n'étant relevées à la lecture du PV de la **séance du 17.12..2009** , celui-ci est approuvé à l'unanimité des membres présents.

► POINT N°2 : INSTALLATION DU CONSEIL PEDAGOGIQUE (Cf. arrêté du 27/01/2010)

La loi du 23 Avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'Ecole institue dans chaque établissement scolaire français un **Conseil Pédagogique**.

Le SCAC nous rappelle l'obligation de satisfaire à ces instructions (*JO du 28/01/2010*). Sur proposition du Proviseur et conformément aux textes en vigueur une composition qui « veille au plus large consensus possible de la part des équipes pédagogiques » une liste-type valable pour la présente année scolaire 2009 – 2010 est présentée aux membres du Conseil d'établissement. Elle comprend : Le Chef d'établissement (*Président*) ; au moins un professeur principal de chaque niveau d'enseignement ; au moins un professeur par champs disciplinaire ; le (*la*) Conseillère Principale d'Education.

Dans le document récapitulatif distribué aux participants , la **mission du Conseil Pédagogique** est soulignée :

- **favoriser** la concertation entre les professeurs, notamment pour coordonner les enseignements, la notation et l'évaluation des activités scolaires ;
- **préparer** la partie pédagogique du projet d'établissement ;
- **mener une réflexion**, établir in diagnostic de l'établissement ; évaluer les actions mises en place et formuler des propositions.

Le Conseil Pédagogique peut-être consulté trois fois par an . Néanmoins, c'est le **Conseil d'Etablissement** qui décide de la politique pédagogique de l'établissement. Le Conseil Pédagogique peut intervenir et donner un avis sur (*cf. Rapport WATRINGE et circulaire AEF*) : la mise en place de stages d'établissement ; la constitution des classes ; la place et le rôle des parents, le rôle du Professeur principal ; l'évaluation des forces et des faiblesses de l'établissement.

► POINT N°3 : PRESENTATION ET ADOPTION DU CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2010 – 2011

- Sur la base du projet de découpage des congés scolaires adressé à tous les personnels de direction du réseau des établissements français en Espagne par **Mme Myriam SAFATLY – Conseillère Culturelle Adjointe** ,
- *après consultation informelle de l'APE , du Comité d'Entrepris et de membres du Conseil d'établissement*,
- après prise en compte des fêtes locales et des jours fériés imposés par le gouvernement d'Aragon ;

M. KACHEROU – Proviseur, a esquissé une ébauche du **calendrier 2010 - 2011** en respectant les contraintes imposées par le SCAC qui appelle de la part des membres du Conseil d'établissement les remarques qui suivent :

- **le souhait d'adjonction de 3 journées de congés** (les 26 et 27 Mai sur la césure du 3^{ème} trimestre ; et le 13 octobre pour les fêtes du Pilar) afin de rétablir le quota de journées vauquées appliqué en 2009 – 2010 ;
- **Le remplacement de la journée de congé du Mardi 2 Novembre** (qui serait travaillée) par le **mercredi 25 Mai 2011**.

Toutes ces observations parviendront au SCAC pour validation.

► POINT N°4 : INSTALLATION DANS LES NOUVEAUX LOCAUX ? ARRET DU CALENDRIER ET ELABORATION DU DISPOSITIF DE DEMENAGEMENT ET DE TRANSFERT DES EQUIPEMENTS ; DATE DE L'INAUGURATION

M. KACHEROU – Proviseur – et M. LABORDE-LAGRAVE – Intendant informent l'assemblée que l'installation officielle dans les nouveaux locaux reste subordonnée actuellement à une demande d'autorisation formulée auprès des autorités du gouvernement d'Aragon dès Octobre 2009. Des renseignements complémentaires ont été exigées tout dernièrement dans le traitement de ce dossier.

Dans le meilleur des cas, il est envisagé de mettre à rprofit les mini-congés de la San Jorge (*20-21 et 22 avril 2010*) pour procéder au transfert des équipements avec possibilité de libération des élèves – soumise au préalable à l'approbation des familles - le temps du déménagement. Autre solution : si la demande d'autorisation d'ouverture des locaux était administrativement retardée , saisir l'opportunité de la césure des jours vauqués du mois de Mai pour faire appel à un déménageur (*fonctionnement dans les nouveaux locaux à compter du 17 Mai 2010 ?*).

Il est admis que la cérémonie d'inauguration de l'extension de notre établissement, pourrait se dérouler fin mai ou en date limite et comme dernier délai, dans la première semaine de Juin à la veille de la période des Conseils de classe et des examens traditionnellement très « surchargée » en terme de calendrier.

► **POINT N°5 : LA REFORME DU LYCEE ET SON APPLICATION DANS L'ETABLISSEMENT**

Après distribution d'un document de présentation de la **Nouvelle Classe de Seconde** dont les modalités de fonctionnement dès la rentrée 2010 - 2011 ont été arrêtées par le Ministère de l'Education Nationale . **M. KACHEROU – Proviseur**, rappelle que l'organisation des enseignements dans le cadre de la réforme des lycées touchera progressivement la classe de 2^{nde} (rentrée 2010), la classe de 1^{ère} (rentrée 2011) et la classe de Terminale (rentrée 2012). Concernant la classe de 2^{nde}, sa nouvelle restructuration a été conçue notamment afin de répondre aux objectifs qui suivent :

- **permettre** une véritable détermination des élèves dans une perspective de choix d'une série de première ;
- **fournir** une culture commune à l'ensemble des élèves
- **satisfaire** la demande des élèves (et de leur famille) par l'introduction de 2h d'accompagnement personnalisé pour tous, afin de construire leur projet de formation et d'orientation ;
- **laisser** une marge de souplesse et d'initiative accrue aux établissements dans la gestion de leur dotation horaire et s'adapter aux spécificités de leurs publics.

La **classe de 2^{nde}** qui nous intéresse plus particulièrement dès la prochaine rentrée, permettra à chaque élève de **découvrir et d'explorer des parcours** possibles pour faire un choix d'orientation éclairé, à la fois sur son avenir immédiat (*quelle poursuite d'études en cycle terminal ?*) mais aussi plus lointain (*quel parcours dans l'enseignement supérieur, pour quels champs professionnels ?*).

M. KACHEROU – Proviseur, précise que dans notre établissement les **enseignements d'Exploration** s'articuleront autour des disciplines suivantes (en lien avec les 3 séries du Baccalauréat Général préparé au Lycée Français Molière) : Pour le 1^{er} enseignement = **Sciences Economiques et Sociales** (1h 30) ; pour le 2nd enseignement en alternance = **Littérature et Société** (Français 1h 30) et **Méthodes et Techniques Scientifiques** (SES 0,30h + Maths 0,30h + Physique 0,30h = total 1h 30). Quant aux **heures d'Accompagnement personnalisé**, seront concernées les disciplines suivantes : Maths 1h + Français 0,30h + SES 0,30h = total 2h . Chaque élève bénéficiant d'un suivi répertorié dans des fiches individuelles. Cette répartition respecte et prend bien évidemment en considération les moyens en ressources pédagogiques (supports de postes) dont disposent l'établissement.

► **POINT N°6 : QUESTIONS DIVERSES**

■ **DELTA SCOLAIRE**

A la demande du Proviseur, **Madame Dalila LABARA – Enseignante de Lettres dans le secondaire** et **Madame Monique ORUS – Enseignante du Primaire** se sont portées volontaires pour suivre un **Stage d'habilitation** pour faire passer les épreuves du **DELTA Scolaire** organisées par le CIEP de Sèvres dans le cadre de l'Institut Français de Saragosse les 15-16 et 17 Avril 2010. **M. KACHEROU – Proviseur** remercie ces collègues dont l'initiative permettra à l'établissement – **et donc directement aux familles** – de bénéficier d'un tarif préférentiel lors de l'inscription des élèves à cet examen de certificat en langue française.

■ **VOYAGE EN AUVERGNE (Classes de 4^{ème}) DU 2 AU 8 Mai 2010**

Madame Ghislaine LANAS – Enseignante de SVT fait circuler dans l'assemblée le document présentant le projet pédagogique autour du thème « **Les Volcans et l'Eau en Auvergne** ». Objectif de ce projet en direction des élèves : contribuer à une meilleure connaissance du fonctionnement de la partie superficielle de la Terre ; acquérir une plus grande lucidité en terme d'environnement et développer une responsabilisation dans ce sens. Il s'inscrit dans le cadre de l'éducation à l'environnement, et conformément **aux programmes officiels de la classe de 4^{ème}**. Ce projet est adopté à l'unanimité par le Conseil d'établissement.

■ **VOYAGES ET SORTIES A ORTHEZ (Atelier théâtre), ROME (classes de 2^{nde}) ET A PARIS (Classes de 1^{ère})**

► **Théâtre / Atelier FLECA** : Sous la conduite de **M. Didier PERRIN – Enseignant de Mathématiques et Animateur de l'atelier Théâtre** – 17 élèves du secondaire participeront à u **Festival Européen de Théâtre en Milieu scolaire « Pantomimes 2010 »** qui se déroulera à ORTHEZ du 8 au 16 Mai 2010 dans le cadre du Collège Daniel ARGOTE . L'atelier d'expression théâtrale trouvera là matière à démontrer la maîtrise de son activité dont le développement se greffe tout naturellement au Projet d'Etablissement du Lycée. Cette sortie est adoptée à l'unanimité par le Conseil d'établissement.

► **Voyage Scolaire à ROME (Italie)** : A l'initiative de **Mesdames Carole PERCIER – Mathématiques** et **Pilar PEREZ-ORTIZ – Lengua**, les élèves de 2^{nde} séjourneront à **ROME (Italie) du 11 au 15 Mai 2010**. Ce voyage, bien préparé en amont, est en lien direct avec le **programme d'histoire de 2^{nde}** et permettra aux élèves de rédiger des fiches supports d'histoire de l'art sur les monuments visités et œuvres étudiées. Il est adopté à l'unanimité par le Conseil d'établissement.

► **Voyage de fin d'études à PARIS (24 au 30 Juin)** : Comme de tradition, **Messieurs Raul MONTANES et Jesus ESPALLARGAS – Enseignants** du secondaire encadreront les **élèves de 1^{ère}** pour un voyage à but pédagogique et socio-culturel dans la capitale française. De nombreuses visites touristiques et culturelles s'inscrivent dans un programme de découverte. Ce voyage est adopté à l'unanimité par le Conseil d'établissement.

Madame Viviane FIALDES – Représentante du Primaire rappelle fort justement que de nombreux voyages sont également initiés dans les sections primaires. En réponse, **M. KACHEROU – Proviseur** souligne que si toutes les diverses activités du Primaire sont signalées régulièrement plus particulièrement lors des **Conseils d'Ecole**, il n'oublie pas pour autant le rayonnement reconnu - et qui en fait sa réputation nourrie - de l'Ecole Primaire en terme d'activités.

■ **CONCOURS**

Pour valoriser le travail des élèves, l'établissement participera cette année encore à de nombreux concours : Concours de

Mathématiques **KANGOUROU** ; **Rallye Mathématiques Sans frontières** ; Concours **Clase Sin Humo** de la Mairie de Zaragoza ; Concours International de Français du **Plumier d'Or** , sans oublier le **Concours de Contes et Nouvelles en Langue Française** à l'initiative du Département de Français du Lycée.

■ **SYNTHESE INFORMATION SECTIONS PRIMAIRES (Intervention de Muriel ROMERO-FABRE – Directrice)**

▶ **Projet « un fruit pour la récré »** : Cette initiative proposée par le Ministère de l'Agriculture a bien été acceptée par les familles et les enfants. Les habitudes sont prises. Tous les mardis les enfants consomment un fruit pour le goûter (donné par les parents du CP au CM2 ou fourni par l'établissement de la PS à la GS) ;

▶ **Droits de l'Enfant** : La MLF a suscité une réflexion sur les droits de l'enfant en partenariat avec les classes terminales de Lycée. Les deux classes de CM2 ont classé les droits qui leur paraissaient les plus importants et ont communiqué leur choix à la MLF ;

▶ **Bandes Dessinées** : Le Projet AEF/TV MONDE auquel nous participons consiste à écrire le scénario d'une BD avec comme personnage principal Cédric

▶ **Evaluations CM2** : Les résultats soulignent des apprentissages fragiles dans certains domaines. Après communication des bilans aux familles, les difficultés un travail personnalisé permettra de surmonter les difficultés rencontrées.

▶ **Carnaval 2010** : Axé sur le thème de la Biodiversité = Les animaux en voie de disparition. Le projet MLF sur la biodiversité offrant à chaque classe la possibilité de travailler sur des animaux ou sur un écosystème

▶ **Semaine du Livre** : Ce projet vise à réunir toute la communauté éducative autour d'un thème fédérateur : la production et l'édition de livres. Il débutera au deuxième trimestre et se terminera par une journée « portes-ouvertes » pour les parents avec nos partenaires le vendredi 30 Avril 2010.

▶ **Inspection : Madame Agnès CARNEL** – IEN interviendra dans notre école **du 13 au 15 Avril** pour une mission d'inspection

■ **Autres divers...**

▶ **Journée de Formation et de Reflexion sur Les Nouvelles Pratiques en matière de Suivi et d'Orientation** : **Madame Pilar RUIZ** – CPE représentera l'établissement lors d'une journée d'information sur le thème de l'Education à l'Orientation qui se tiendra le **16 Avril** dans les locaux de **l'Ecole de Commerce de Barcelone (ESEC- filiale de Sup de Co Toulouse)**. Deux conférences, une table ronde et un atelier sur la nouvelle Selectividad sont annoncés.

▶ Sur l'invitation du Proviseur, **l'organisme multimédia EDUCAFRANCES et EDUCAINGLES-** qui exploite toutes les informations de **l'Agence France Presse** , viendra le **20 Avril** proposer aux enseignants ses portails de ressources éducatives (**ressources numériques téléchargeables** permettant d'illustrer et de compléter tous les sujets abordés dans le cadre des programmes scolaires).

▶ Les échanges avec **la Scholl Year Abroad** se poursuivent **entre élèves des deux établissements**. Le département d'Anglais coordonne ce partenariat qui perdure.

Questions de l'APE :

■ **INQUIETUDE « Nota de Corte » et « Selectividad », implantation et existence du BACHIBAC :**

M. Le Proviseur rappelle aux membres du Conseil d'établissement qu'une réflexion s'est instaurée au plus niveau pour réguler au mieux les écarts de notation entre les deux systèmes éducatifs. A l'interne, **M. KACHEROU** a réuni les enseignants des niveaux concernés par cette évaluation afin d'harmoniser les barèmes de notation dans le sens d'une juste valorisation des contrôles et travaux rendus .

Cette année, l'existence – nouvelle – d'une **phase spécifique**, se traduira par des bonifications appréciées des élèves. Chaque université fixant ses propres critères quant aux coefficients affectés aux disciplines jugées majeures dans le cursus. Pour compléter leurs connaissances et afin d'entrer dans ce processus, nos élèves bénéficieront de séances de cours complémentaires – en lien avec les programmes espagnols - dans certaines disciplines (*mathématiques, sciences...*).

L'inquiétude n'en reste pas moins présente car les familles craignent une sous-évaluation par rapport au barème espagnol de notation. Cette situation pourrait générer des départs massifs d'élèves vers le système scolaire national. **M. Le Proviseur** rappelle que seules les informations officielles émanant du SCAC ou de l'Ambassade de France et,seulement celles-là, seront communiquées aux familles dès leur parution.

Quant au **BACHIBAC** qui fixe le principe d'un diplôme fondé sur une certification binationale, il répond à la volonté réciproque de la France et de l'Espagne de développer la dimension internationale de leur enseignement. Le contenu des programmes et de l'enseignement préconisé dans les sections bilingues des établissements publics espagnols , seuls habilités à proposer cette option, reste très éloigné des programmes appliqués par les établissements français homologués. Les familles qui penseraient trouver là une manière détournée d'obtenir l'équivalence du Baccalauréat français se trompent. Il conviendra néanmoins, en l'état de crise économique actuelle, d'être vigilant et de renseigner le mieux possible les parents tentés par un départ vers un dispositif à première vue attractif mais qui, au final, ne préparerait pas dans les meilleures conditions une intégration dans l'enseignement supérieur.

■ **Augmentation des Droits d'écolage** : L'inquiétude des parents sur l'augmentation des frais de scolarité (jugée excessive dans certains établissements de la péninsule ibérique) n'est pas fondée au LF Molière. **M. LABORDE-LAGRAVE** – *Intendant* rappelle qu'en parfaite harmonie avec le Proviseur, en considérant les effets « dévastateurs » de la crise économique qui frappe l'Espagne en particulier , un taux minimal sera appliqué pour ne pas pénaliser les familles qui nous font confiance. La maternelle connaîtra néanmoins et en toute logique une augmentation maîtrisée et raisonnable en rapport aux nouveaux locaux et donc aux nouvelles prestations offertes.

L'ordre du jour étant épuisé à **20h 15**, **M. Le Proviseur** remercie les participants et les convie à une collation.